Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212200976-20260605-DEL_2026_62-DE

Commune de La Landec

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 JUIN 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026 - 62

Objet : Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le 5 juin 2026, à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de La Landec s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Didier SAILLARD.

Lieu de réunion : Salle du Conseil Municipal – Mairie de La Landec

Date de convocation : lundi 1er juin 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présent ce jour : 14 - **Absents :** 1 - **Procurations :** 1 – **Votant :** 15

Conseillers municipaux présents : Didier SAILLARD, Guy LERIBAULT, Karine BARON, Patrick SIMON, Michel CAMPION, Sylvie OGER, Sophie GALLAIS, Romain GUILLET, Lydie KERGALL, Marie-Pierre BACHOWICZ, Perrine MENARD, Maxime DURAND, Jean-Luc RICHEUX, Jessica LEDOULT.

Absents excusés : Patrice LAFOREST ayant donné pouvoir à Sylvie OGER

Secrétaire de séance : Karine BARON

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-15, il est proposé au Conseil Municipal, de désigner un(e) secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,** décide de :

- **DÉSIGNER** madame Karine BARON, secrétaire de séance.

La Landec, le 5 juin 2026

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

La secrétaire de séance,

Karine BARON

Le Maire,

Didier SAILLARD